

Prorogation de la durée de vie

TUNISIAN PRUDENCE FUND

Fonds commun de placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n° 24-2011 du 7 septembre 2011

Adresse : Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES-NORTH AFRICA « UGFS-NA », en sa qualité de gestionnaire de « TUNISIAN PRUDENCE FUND », informe le public et les porteurs de parts que son Conseil d'Administration, tenu le 26 octobre 2020, a décidé de proroger la durée de vie du fonds et de la porter de 10 ans à 99 ans.